LA CHAPELLE DU CHATEAU

Description du bien

Un endroit féerique pour votre séjour en France.

Simon Leclercq

TARIF 2025

Période	Nuit	Semaine
du 05 Juillet au 30 Aout	180 Euros	1 200 Euros
Autre période	120 Euros	800 Euros
Taxe de séjour (prix / nuit / adulte)	4.32 Euros	30.24 Euros
5 nuits minimum, arrivée le samedi ou dimanche uniquement après 16h00. 50% à la réservation, 50% 15 jours avant d'arriver		

Options	Séjour
Linge de maison, linge de toilette	30 Euros / séjour
Ménage de fin de séjour ou ménage milieu de séjour La cuisine doit être propre, la vaisselle rangée et les poubelles vidées	50 Euros / ménage

Réservation en CB possible via le site de Booking.com : https://www.booking.com/hotel/fr/la-chapelle-de-chateau-lagarrigue.en-gb.html?aid=800210

Un chèque de garantie 500 € vous sera demandé à l'arrivée.

Parking gratuit sur place : la plaque d'immatriculation de la voiture utilisée pendant votre séjour sera à fournir peu avant votre arrivée.

Les animaux ne sont pas acceptés et le logement est non-fumeur.

Le règlement intérieur sera à nous retourner signé avec votre règlement par chèque ou virement.

I – Renseignements généraux

Adresse du meublé : Château de Lagarrigue, Lieu-dit La Roquette, 46110 STRENQUELS, FRANCE.

Loueur :
Simon Leclercq
Château de Lagarrigue
229 ,Route de la Roquette
46110 Strenquels
Téléphone : 06 82 43 08 14 | mail : info@lachapelleduchateau.fr

II – Principales caractéristiques du meublé

Nombre maximal de personnes susceptibles d'être logées : 4 (2 adultes et 2 enfants).
Le logement se situe dans une longère constituée de 2 logements indépendants.
Le meublé n'est pas équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.
Il est équipé d'un chauffage central réglable par thermostat ainsi que de la climatisation dans le salon et la chambre parentale.
Superficie totale du meublé : 69 m2
Pièces d'habitation : Séjour, Cuisine, 2 chambres, 2 salles d'eau avec WC.

Le locataire a la jouissance d'un parking à proximité, d'une terrasse avec vue sur le parc et le château, d'un parc privatif, d'un terrain de tennis et d'une piscine non chauffée (ouverte de mi-juin à mi-octobre).

III – Situation du meublé dans la localité

Le logement est situé dans la commune de Strenquels (46110) dans le département du LOT (46) en France. https://goo.gl/maps/XwUE2BJzGvL2

A 3 km de la commune “Les quatre routes du Lot” https://goo.gl/maps/ug3zV5AbNwr (supermarché)

A 10 km du village de Martel https://goo.gl/maps/cSneJE3Bkkz (supermarché, restaurants, tous commerces touristiques)

A 20 km de l’aéroport de Brive - Vallée de la Dordogne, 19600 Nespouls.

A 23 km du gouffre de Padirac, Le Gouffre, 46500 Padirac https://goo.gl/maps/CqabVfmXyu6WqPCbA

A 30 km de Brive la Gaillarde.

Visitez les plus beaux lieux de la vallée de la Dordogne et villages de France (Rocamadour, Le gouffre de Padirac, etc...) : http://www.vallee-dordogne.com/la-vallee-de-la-dordogne/les-villages/martel

IV – Description du meublé

REZ-DE-CHAUSSÉE

Séjour
1 canapé et 2 fauteuils, table de salon, 1 table de 4 couverts, 4 chaises, 1 téléviseur écran plat 80cm, meuble télé, climatisation.

Chambre & Salle d'eau RDC
1 lit double 160 x 200 cm, tables de chevet, armoire, commode, déco, 2 lampes de chevet
SDB équipée d'un lavabo, d'une baignoire et d'un WC, Lave-linge/sèche-linge, climatisation.

Cuisine
Table de cuisson électrique, 4 feux et hotte aspirante
Four encastré, Four à micro-ondes, Réfrigérateur – Congélateur - Lave-vaisselle
Batterie de cuisine complète : poêle, poêle à crêpes, faitout, casseroles, accessoires.
Nombre de couverts complets: 12 couverts, 12 verres
Appareillage électroménager : cafetière électrique, bouilloire, grille-pain

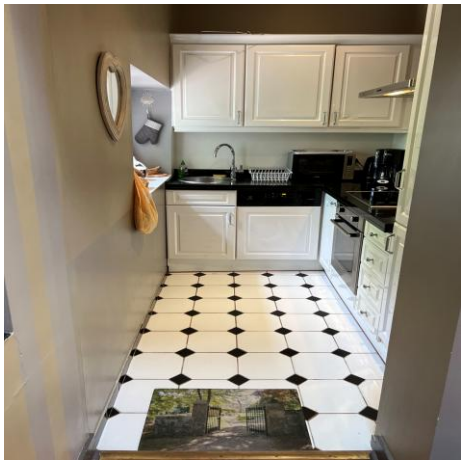

1ER ETAGE

Chambre en mezzanine ouverte sur le salon (enfants uniquement)
2 lits 90 x 190 cm, tables de chevet, commode

⚠ Hauteur max des deux poutrelles : 1 m 60 ⚠

Salle d'eau équipée d'un lavabo, d'une douche et d'un WC (située derrière la porte).

Vue depuis le salon sur la mezzanine

Vue du salon

Terrasse

Table de jardin 4 places & Salon de jardin 4 personnes.

Autres équipements

Wifi / Internet haut débit (fibre) Gratuit

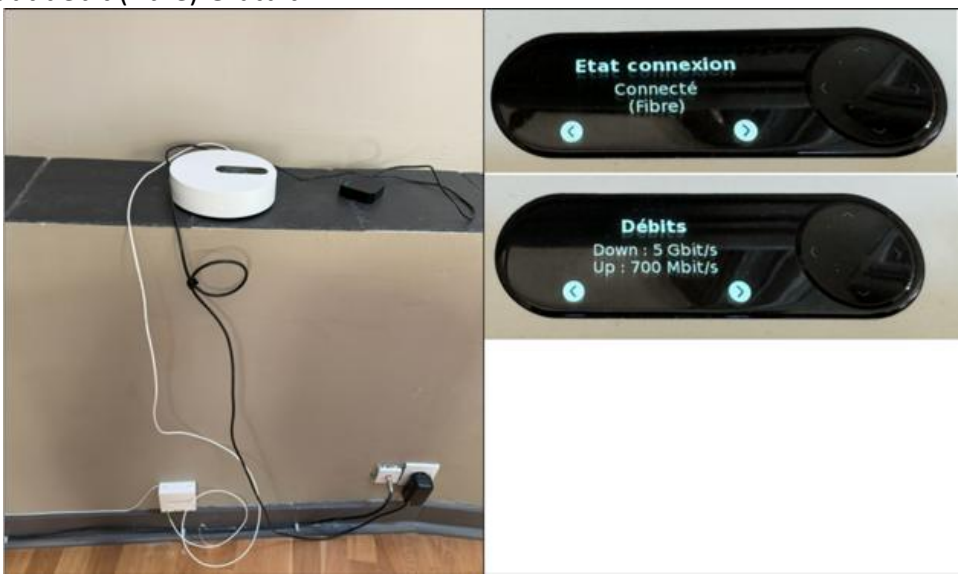

2 raquettes de tennis et balles, 2 raquettes de badminton et balles, jeux de sociétés
Balais, serpillière, produit de nettoyage.

Documentation pratique mise à disposition du locataire & Documentation touristique.
2 Chaises longues pour la piscine.

Terrain de tennis (un seul est praticable) :

Piscine non chauffée (ouverte de mi-juin à mi-octobre).

Chemins de randonnée autour du château (dont une partie du chemin de Saint-Jacques de Compostelle)

ANNEXE 1 - PLANCHE DE REPERAGE USUEL

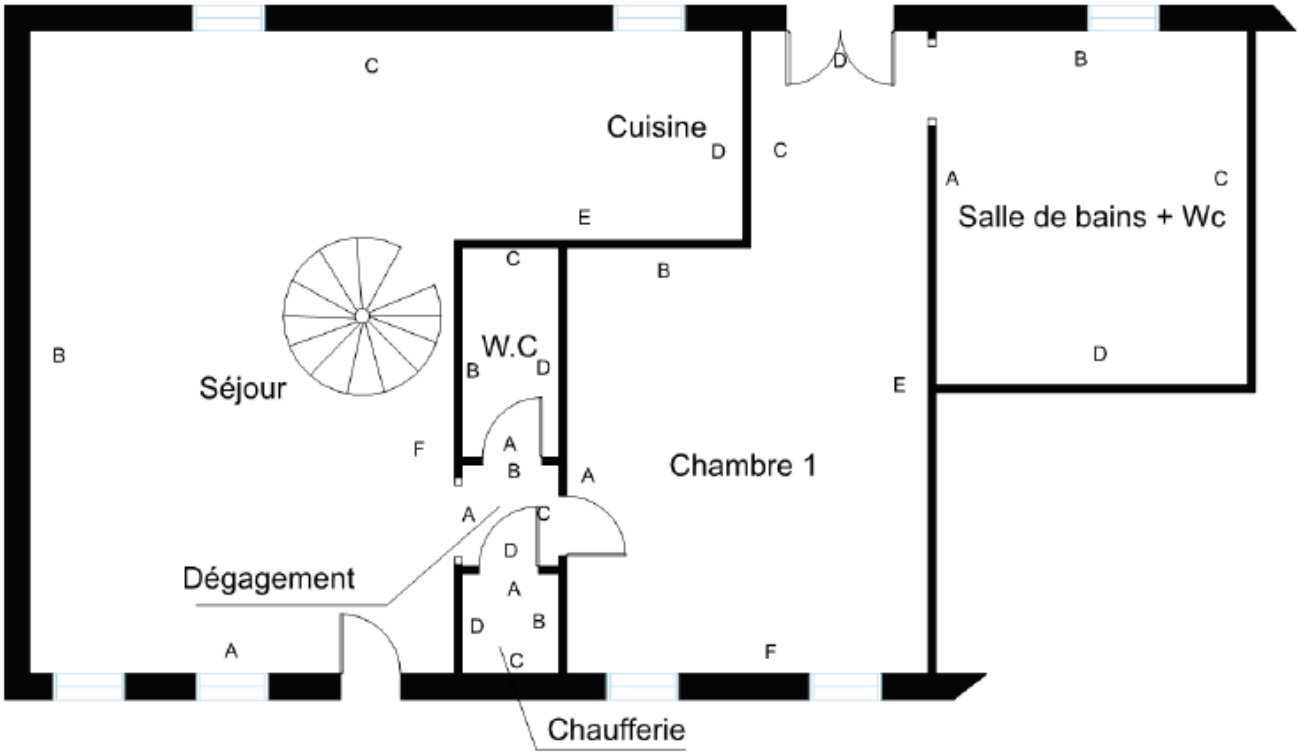

Rdc

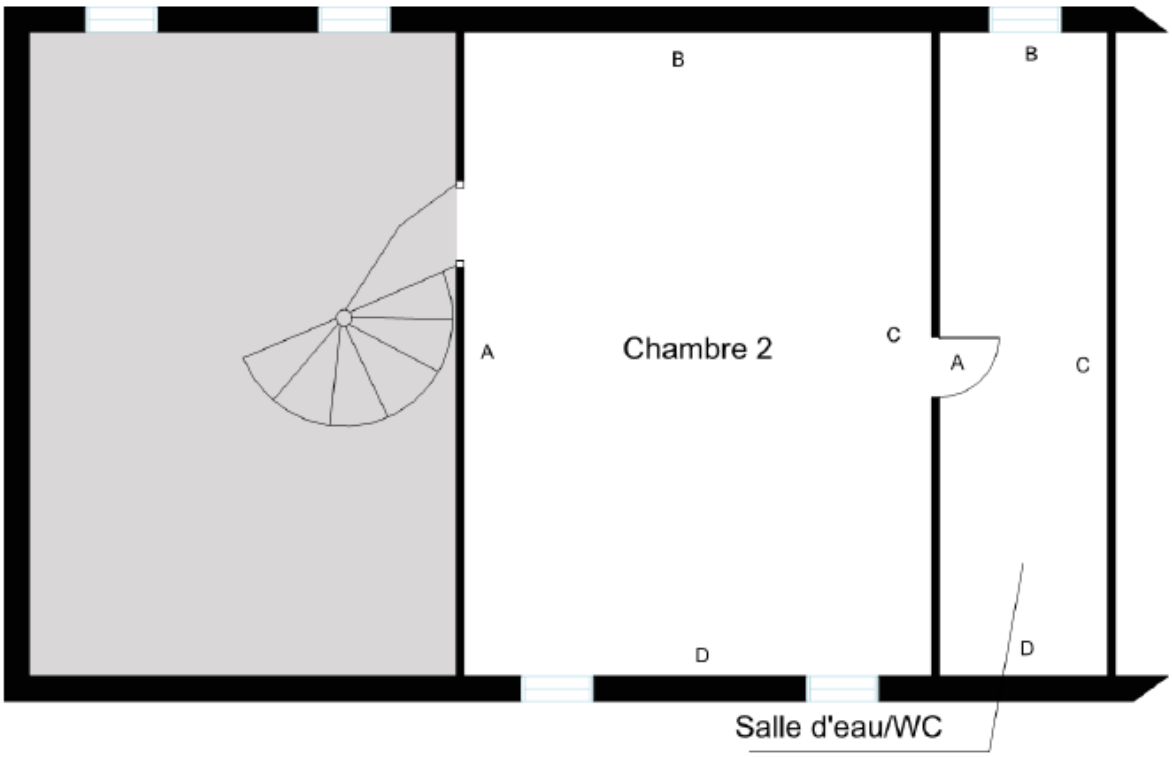

1er étage

https://www.vallee-dordogne.com/vd-pro/boite-a-outils/taxe-de-sejour

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE
communauté de communes

LA TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est destinée à améliorer l'attractivité de la destination Vallée de la Dordogne et est intégralement consacrée à financer les services d'accueil, d'information et de promotion

TARIFS 2025

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2025

Catégories d'hébergement	Tarif Collectivité Cauvaldor 2024	Part taxe additionnelle départementale 10%	Part taxe additionnelle régionale 34%	Tarifs applicables(TAD 10% et TAR 34% incluses)
Palaces	3,00 €	0,30 €	1,02 €	4,32 €
Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*	3,00 €	0,30 €	1,02 €	4,32 €
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*	1,20 €	0,12 €	0,41 €	1,73 €
Hôtels de tourisme 3*, résidence de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*	1,00 €	0,10 €	0,34 €	1,44 €
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2* , Villages de vacances 4 et 5 *	0,90 €	0,09 €	0,31 €	1,30 €
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, Villages de vacances 1, 2 et 3*, Chambres d'hôtes, auberges collectives	0,80 €	0,08 €	0,27 €	1,15 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacement dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €	0,06 €	0,20 €	0,86 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,20 €	0,02 €	0,07 €	0,29 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air Le tarif applicable par personne et par nuitée est fixé à 5% du coût de la nuitée hors taxe par personne. Ce tarif sera majoré, comme les hébergements classés, de la taxe additionnelle départementale de 10% et de la taxe additionnelle régionale de 34 %, plafonné à 4,32 €.	5%	10% du tarif collectivité	34% du tarif collectivité	Tarif collectivité + TAD (10 %) + TAR (34%)

Exonérations obligatoires :
*les mineurs (**- de 18 ans**)*
*les titulaires d'un contrat de **travail saisonnier** employés dans la commune*
les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
*les personnes qui occupent des locaux dont le **loyer est inférieur à 1,50 €/nuit***

Pour toute infomation
Régisseur principal : Christine TERLIZZI
Régisseur adjoint : Isabelle DUPRET

Office de tourisme Vallée de la Dordogne

Régie taxe de séjour

13 Avenue François de Maynard - 46400 Saint-Céré

Tél : 05 65 33 22 04 - Courriel : taxesejour@vallee-dordogne.com